

Conseil d'administration du 12 mars 2008

Le Conseil d'administration de LYDEC réuni à Casablanca le mercredi 12 mars 2008 a examiné les comptes sociaux de LYDEC pour l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 4 884 millions de dirhams, en augmentation de 2,8% par rapport à l'exercice précédent, conforme aux prévisions.

L'excédent brut d'exploitation, qui s'établit à 688 millions de dirhams, marque une progression de 3,5% par rapport à 2006, supérieure à celle du chiffre d'affaires, ce qui témoigne de l'amélioration de la performance opérationnelle de la société.

Toutefois, au nom du principe de prudence, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire une provision destinée à couvrir les risques et charges relatifs au traitement du dossier du personnel en régie, à divers litiges et au risque relatif au contrôle fiscal dont la société fait l'objet au titre des exercices 2001 à 2005.

En conséquence, le Conseil a arrêté les comptes avec un résultat net de 82 millions de dirhams contre 94 millions de dirhams en 2006, en retrait par rapport aux prévisions.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer, à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la mise en distribution d'un dividende de 12,5 dirhams par action, identique au dividende distribué en 2007.